

**SYNDICAT  
D'ETUDES ET DE REALISATIONS  
POUR LE TRAITEMENT  
INTERCOMMUNAL DES DECHETS  
(S.E.R.T.R.I.D.)**

**Réunion du Comité Syndical**

du mercredi 7 avril 2004

CS - 1.02

**Désignation du Secrétaire de séance**

M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

---

Monsieur Pascal MARTIN est désigné, à l'UNANIMITE, pour remplir ces fonctions.

\*\*\*\*\*

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 15 AVR. 2004, conformément au C.G.C.T.  
Dépôt en préfecture le 15 AVR. 2004



**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le vice-président du S.E.R.T.R.I.D.

Gérard GUYON